



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Service des forêts, de la nature et du paysage
Section nature et paysage

Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt
Dienststelle für Wald, Natur und Landschaft
Sektion Natur und Landschaft

Moustique tigre – Appel à la population

Après avoir colonisé plusieurs cantons depuis son arrivée en Suisse en 2003, le **moustique tigre** a fait sa première apparition sur le territoire valaisan en 2019. Il peut être particulièrement **indésirable** car contrairement aux moustiques indigènes, il est **actif de jour**. Au-delà des dérangements occasionnés par ses piqûres, cette espèce de moustique peut également être porteuse de **maladies exotiques**, telles que la dengue, le zika et le chikungunya. Bien que la probabilité de rencontre entre le moustique tigre et une personne infectée de retour de voyage soit très faible, il existe un risque de transmission et d'épidémie locale qui peut être maîtrisé en limitant l'expansion du moustique. Afin de **contrôler la progression** du moustique invasif, le Canton du Valais a mis en place un programme de **surveillance et de lutte** depuis 2019, en collaboration avec les communes et le réseau suisse des moustiques.

Le moustique tigre profite des **transports routiers** pour se déplacer. Pour l'heure uniquement présent de manière limitée en Valais, il peut potentiellement apparaître sur l'ensemble du territoire. Il s'installe dans les **zones urbaines** de basse altitude. Il est important de noter qu'il ne se développe pas dans les plans d'eau naturels et les étangs de jardin où il existe une prédation de ses larves par d'autres organismes aquatiques.

En Valais, la présence du moustique tigre a été signalée pour la première fois en 2019 en ville de Monthey. Six ans plus tard, ses populations ont sensiblement augmenté et colonisent actuellement les communes de Monthey, Collombey-Muraz, Fully, Massongex, Brigue (zone douanière de Brig-Glis) et Sierre. À Sion, sa présence a été signalée pour la première fois en septembre 2025. Sa reproduction est soupçonnée mais aucune preuve d'installation n'a pour l'heure été détectée.

Le rôle de la population dans cette lutte est primordial car **80% des sites de ponte** du moustique tigre sont les petites accumulations d'eau présentes dans les **jardins en zone d'habitation**.

La population est encouragée à participer à la lutte:

- en éliminant tout récipient pouvant recueillir de l'eau, tels que les arrosoirs, les soucoupes de pots de fleurs (ou les remplir de sable), les seaux, les pneus, les bâches, les gouttières, les bidons de récupération des eaux de pluie, etc ...
- en signalant toute présence suspecte sur le site www.moustiques-suisse.ch

Adopter dès aujourd'hui ces **gestes simples** permettra de fortement **diminuer les chances d'installation** du moustique tigre en Valais et de retarder au mieux son expansion. Ainsi, les dérangements et les risques sanitaires liés à cette espèce invasive seront réduits au maximum.

Vous trouverez de plus amples renseignements au lien suivant :
<https://www.vs.ch/web/sfnp/moustique-tigre>

